

Le réseau Cultures du Cœur :

Les partenaires culturels, sportifs et de loisirs :

Bases de loisirs, centres culturels, cinémas, compagnies de théâtre, équipements sportifs, festivals, lieux de patrimoine, musées, médiathèques, parcs d'attractions, théâtres...

...qui offrent des invitations et ouvrent leurs portes aux publics visés.

Les relais sociaux :

Associations de réinsertion, CCAS, centres sociaux, établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance, foyers d'hébergement, Maisons Départementales des Solidarités, Missions locales, Services jeunesse, Structures d'accompagnement...

... qui les proposent à leurs publics et les accompagnent dans la démarche de sortie.

L'association qui fait le lien entre eux :

- ⇒ En assurant la mise en ligne des offres et le suivi des réservations auprès des partenaires, avertis de la venue du public ;
- ⇒ En proposant aux relais un accompagnement dans l'utilisation du dispositif de réservation, ainsi que différents outils de médiation ;
- ⇒ En organisant des actions de sensibilisation et divers temps de rencontres, pour favoriser le travail des acteurs en réseau.

POUR NOUS CONTACTER :

Siège social et local :

Association Cultures du Cœur Seine et Marne

2 rue Paul Claudel - 77100 MEAUX

Tel : 01 60 61 30 03

Président : Alain VELLER

Chargée de développement :

Noémie BAROUX

Mail : culturesducoeur77@yahoo.fr

Assistante de développement :

Célia BOUILLET

Mail : contact.cdc77@gmail.com

Une action soutenue par :

- ⇒ Le Département de Seine-et-Marne
- ⇒ La Région Ile-de-France
- ⇒ La Caisse des Allocations Familiales 77
- ⇒ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale 77



Association soutenue par le Département de Seine-et-Marne



Association Cultures du Cœur Seine-et-Marne

2 rue Paul Claudel - 77100 Meaux

Tel : 01 60 61 30 03

Association reconnue d'intérêt général
Agréée Jeunesse et Education Populaire N° 77 10 569 J



« L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. »

(Article 140, Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998)

www.culturesducoeur.org



Missions

« Lutter contre l'exclusion et agir en faveur de l'insertion sociale des publics en difficulté en favorisant leur accès à la culture, aux sports et aux loisirs. »



L'association met à disposition des structures sociales relais des invitations pour des spectacles, actions de sensibilisation ou ateliers de pratiques offertes par son réseau de partenaires culturels, sportifs et de loisirs.



Elle propose l'utilisation de la culture comme vecteur d'insertion dans le champ de l'action sociale.

Publics visés : bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de précarité, de handicap, adultes isolés, jeunes, enfants, familles...

Objectifs de l'action :

- Lutter contre l'exclusion culturelle et renforcer l'accès aux droits
- Favoriser les liens sociaux et la cohésion de la cellule familiale
- Favoriser la réinsertion sociale et professionnelle
- Favoriser l'accès à l'autonomie et à la mobilité

Bref historique



Cultures du Cœur national :

L'association nationale a été créée en 1998 à l'initiative de personnalités des arts et de professionnels de l'emploi.

Elle est placée sous la présidence d'honneur de Roger HANIN et la présidence de Pierre SANTINI comédien et metteur en scène.

Elle a été déclarée **association d'intérêt général** en septembre 2005. Il existe aujourd'hui des antennes Cultures du Cœur dans plus de quarante départements.



Cultures du Cœur Seine-et-Marne :

⇒ **2006 :** Création de l'association départementale
** Plus de 500 invitations réservées **

⇒ **Depuis 2006 :** Conventions d'objectifs avec le Conseil général 77

⇒ **2010 :** Agrément Jeunesse Education Populaire délivré par la DDCS

** Plus de 5 000 invitations réservées **

⇒ **2011 :** Reconnaissance d'intérêt général

⇒ **2012-2015 :** Convention FONJEP avec la DDCS77

⇒ **2014-2017 :** Convention avec la CAF77



Cultures du Cœur Ile de France :

⇒ **2011 :** création d'une coordination régionale en Ile-de-France.

Quelques chiffres clés

Le réseau national :

- **En 2014 :**
 - ⇒ Plus de 165 000 invitations réservées,
 - ⇒ Sur plus de 397 000 invitations proposées.
- Environ 8 000 structures sociales et éducatives relais,
- Plus de 9 000 partenaires culturels, sportifs et de loisirs.

En Seine-et-Marne :

- **En 2014 :**
 - ⇒ Plus de 8 000 invitations réservées,
 - ⇒ Sur plus de 20 000 invitations proposées.
- Plus de 150 relais sociaux,
- Près de 80 partenaires culturels, sportifs et de loisirs engagés dans l'action.

Le site internet

www.culturesducoeur.org

⇒ **Pour la consultation et la réservation des invitations en temps réel.**

Les relais sociaux ont accès avec des codes de connexion à un espace personnel qui leur permet :

- de consulter régulièrement les offres,
- de réserver les invitations en ligne,
- d'assurer le suivi des sorties auprès de leur public,
- de connaître les actualités nationales et départementales de Cultures du Cœur.